

 Saint-Pierre-en-Auge Le Pays d'Auge du 28 avril 2023 393 mots

Une quinzaine de jeunes gens en séjour de cohésion au lycée agricole Le Robillard

Lundi 24 avril, les élus locaux rencontraient un groupe de jeunes de 15 à 17 ans, participant à la phase 1 de leur Service National Universel.

Phase 1 du Service National Universel (SNU), le séjour de cohésion s'effectue toujours dans un autre département que le sien. C'est une façon de découvrir un territoire différent et de rencontrer de nouvelles personnes, issues de divers horizons. Lors de ce séjour, plusieurs ateliers sont organisés : activités physiques, ateliers et discussions, visites de sites, rencontres avec des professionnels, vie collective, développement de nouvelles compétences.

Le séjour

Le séjour de cohésion dure deux semaines, et chaque journée suit un programme bien défini. La matinée commence par le lever des couleurs, rituel républicain durant lequel on lève le drapeau français. Puis les jeunes et leurs encadrants chantent l'hymne national. Ensuite ont lieu des activités variées, en plein air ou en salle, toujours collectives et participatives. Les jeunes échangent avec d'autres volontaires, rencontrent des professionnels, des experts. Des temps libres sont aussi prévus. Le séjour de cohésion se termine par une cérémonie de clôture, en présence des autorités locales. C'est un moment solennel et festif, spécialement organisé pour féliciter les participants pour le chemin accompli, et les encourager à poursuivre leur parcours du Service National Universel.

La phase 2

Dans l'année qui suit le séjour de cohésion, les jeunes s'engagent dans la réalisation d'une mission d'intérêt général. Ils aident alors une structure près de chez eux, dans le domaine de leur choix : solidarité, santé, éducation, défense, environnement, sport, etc.

La phase 3

Après la mission d'intérêt général, les jeunes peuvent poursuivre leur engagement dans un dispositif de volontariat comme le Service civique, qui est indemnisé, ou par du bénévolat. Cette 32e phase est facultative, et peut être réalisée jusqu'à leurs 25 ans.

Trouver des repères

Le conseiller départemental Olivier Anfry déclare : " **Ce dispositif permet aux jeunes Français de trouver de nombreux repères tant en matière de citoyenneté, de connaissance de notre pays, de solidarités humaines, d'apprentissage sur eux-mêmes. Il est basé sur le volontariat, mais il est évident qu'il faut se battre politiquement aujourd'hui pour qu'il soit rendu obligatoire en France pour tous les jeunes de 15 à 17 ans**".



Les jeunes en séjour de cohésion Mairie de Saint-Pierre-en-Auge.



Apprentissage pour les jeunes volontaires. Mairie de Saint-Pierre-en-Auge.